



mon  
*Petit Carnet  
Nature*

*Mions*

*2021*



Ville de  
**MIONS**



# Sommaire

## **MIONS EN QUELQUES CHIFFRES**

Le budget de l'année

**p. 4**

p.5

## **LE PATRIMOINE MIOLAND**

Le patrimoine historique

**p. 6-11**

p.7

Le patrimoine végétal

p.9

La biodiversité

p.10

Préserver la faune

p.11

## **VALORISONS NOTRE ENVIRONNEMENT**

Devenez éco-acteur

**p.12-17**

p.13

Participez aux événements annuels

p.14

## **À NOUS MIONS**

Gestion de l'espace public, nature et urbanisme

**p.18**

p.20

L'agriculture à Mions

p.23

## **SORTONS À MIONS**

Les parcs

**p.24-26**

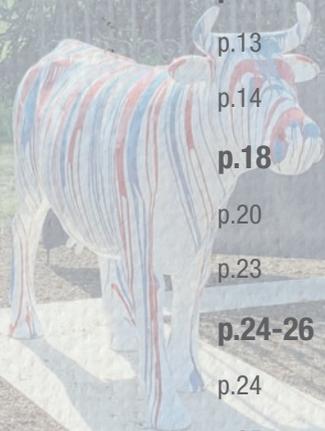
p.24

Les balades

p.25

Les pistes cyclables

p.26



*Une nouvelle création paysagère et historique  
marque l'entrée de ville Mangetemps*

# ÉDITO



Depuis 2014, nous mettons un point d'honneur à protéger la biodiversité de notre commune. D'une part, parce qu'il nous appartient de préserver ce fragile équilibre entre activité humaine, faune et flore. D'autre part, car nous pensons que le patrimoine naturel de Mions est le premier atout de notre ville. C'est aussi et surtout ce qui marque le plus l'identité village de Mions. Ce Petit Carnet Nature a pour vocation de faire l'état des lieux de ce que Mions a à offrir et de nos actions en faveur de l'environnement. Parcs, agriculture, fleurissement, subventions pour devenir éco-acteur... Toutes les infor-



Notre ville est victime de son succès ! Ayant gardé une identité « village », Mions séduit de plus en plus les habitants en quête de verdure. Ville à la campagne, Mions incarne cet équilibre nature/commodités et donc l'enjeu est de rendre la « nature sauvage » et la « nature urbaine » complémentaires.

Vivre à Mions, c'est accepter les bons côtés d'un cadre de vie apaisé : des squares, des parcs, un commerce de proximité dynamique, un marché qualitatif, une vie municipale riche. Mais vivre à Mions c'est aussi faire preuve de civisme et je garderai volontairement qu'un œil positif pour aborder ce sujet : je remercie les Miolands qui ramassent les déjections de leurs chiens, les Miolands qui ramassent par conviction individuelle les déchets qu'ils trouvent dans l'espace public, les Miolands qui respectent leur voisinage au niveau du bruit et des activités quotidiennes, les Miolands qui respectent les agriculteurs en ne prenant pas leurs terres pour des terrains de jeu, les Miolands qui installent des nichoirs et comptent les hérissons... Je remercie tous ceux qui par

mations utiles sont réunies ici, dans ce carnet. Et ce n'est pas tout ! Infos clés sur le budget 2021, pistes cyclables, éclairage public, et patrimoine historique sont autant de thématiques abordées.

Parce que je sais que les Miolands aiment leur ville et sa nature, je suis heureux de partager avec eux ce Petit Carnet Nature, et je les encourage à s'engager pour la protection de l'environnement local.

Enfin, je tiens à remercier les agents du service Espaces Verts qui œuvrent année après année, au rythme des saisons, à la préservation de notre cadre de vie et à l'embellissement de notre ville.

Votre maire,

**Claude COHEN**

leurs initiatives individuelles et leur état d'esprit positif font que notre ville est belle ! L'équipe des espaces verts réalise un travail formidable depuis des années, appuyée par le service ateliers pour la réalisation de demandes particulières lors de leurs conceptions paysagères. On peut également saluer le travail des équipes propreté. La municipalité agit pour le cadre de vie, de la construction de nichoirs jusqu'à l'achat de terrain pour préserver un arbre. Notre ville s'embellit par l'intermédiaire de ceux qui s'inscrivent dans une logique positive. La responsabilité individuelle au service de notre collectivité. Notre ville attire, notre ville est sujette à des pressions extérieures sources de nuisances, notre ville fait envie !

Ensemble, protégeons-la et surtout agissons tous à notre niveau pour faire avancer la cause environnementale apolitique. Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont eux aussi leur rôle à jouer !

Bonne lecture.

**Julien GUIGUET**

*Premier adjoint en charge de l'aménagement et du développement éco-responsables du territoire, des travaux et du plan climat*



## Mions en quelques chiffres

**11,56 km<sup>2</sup>**

Près de **15 000** habitants



**3** parcs publics et **5** squares

**10** aires de jeux pour enfants

**100** commerces

**300** entreprises et **3** zones industrielles et artisanales

**80** variétés de plantes différentes



**600** plantes dans les suspensions

**5 000** plantes dans les massifs

**329** arbres plantés depuis 2014

**12** agents Espaces Publics

**53** espèces animales répertoriées

# LE BUDGET DE L'ANNÉE 2021

ESPACES PUBLICS  
**178 000 €**



CADRE DE VIE  
**292 000 €**



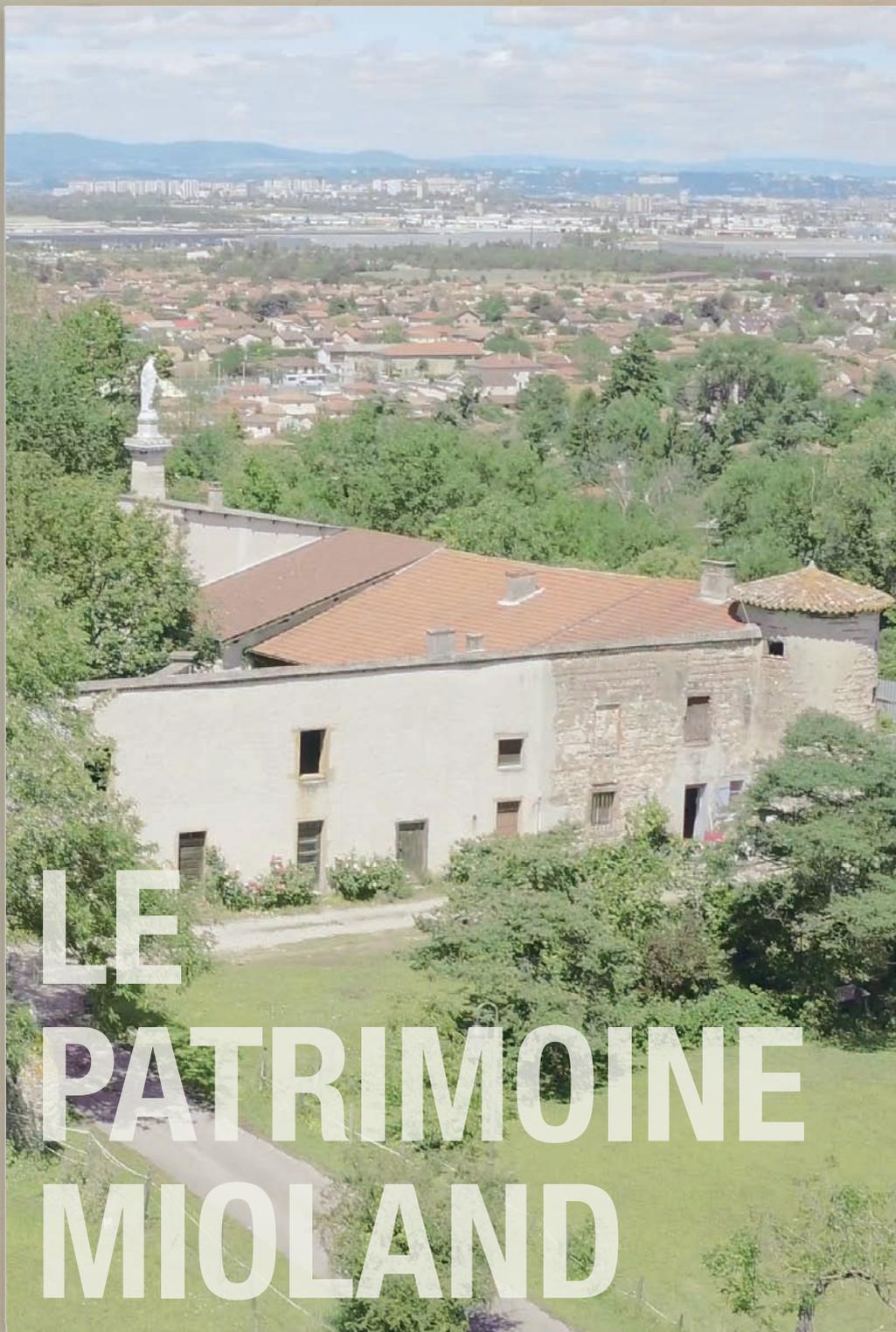
DÉVELOPPEMENT DURABLE  
**45 000 €**



Chaque année, la Métropole et la Ville investissent pour le cadre de vie mioland, à travers des aménagements de proximité, voiries, espaces verts, trottoirs, pistes cyclables, sécurité piétonne... C'est ce qu'on appelle le FIC : Fonds d'Initiative Communale.

**Pour 2021, ce fonds s'élève à 306 000 €.**





# LE PATRIMOINE MIOLAND

# Le patrimoine historique

## La Glacière

Construite entre 1776 et 1780 dans une propriété privée, elle servait à conserver de la glace durant une grande partie de l'année. Toujours présente, elle rappelle à la ville de Mions ses origines. Le mûrier blanc s'élevant au-dessus d'elle fait l'objet d'une protection particulière dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat.



## La Madone

Dans les années 1890-1895, des orages de grêle ravagèrent la plaine de Mions. D'où l'idée de placer la ville sous protection de la Vierge en lui érigeant une statue. Bien cachée au bout d'un sentier arboré, elle regarde au loin la plaine et les Monts du Lyonnais. Le sentier offre aux marcheurs des points de vue remarquables et un cadre champêtre rappelant une ville de Mions rurale.

## Le Château

Château privé, il est un élément structurant du quartier et de la ville. La préservation de son environnement est aussi inscrite au Plan Local d'Urbanisme. Datant du Moyen-Âge, il a totalement été détruit au cours d'un incendie en 1799. La seule partie qui subsiste aujourd'hui correspond aux communs. Historiquement, l'évènement le plus marquant est la nuit passée par Louis XIII en ces lieux le 21 juillet 1629 en revenant d'Italie.



## L'Église

Sa construction, possible à l'époque grâce aux donations des habitants, date de 1881. Elle a été bénite par l'Evêque de Grenoble en 1884. De style néo-roman, l'église est construite en pierre de taille blanche de Saint-Paul-Trois-Château, et son clocher, couvert de tuiles écailles brunes et jaunes, renferme deux cloches en bronze.

Récemment, elle a subi des travaux de rénovation intérieurs et ses nombreux objets historiques ont été valorisés.

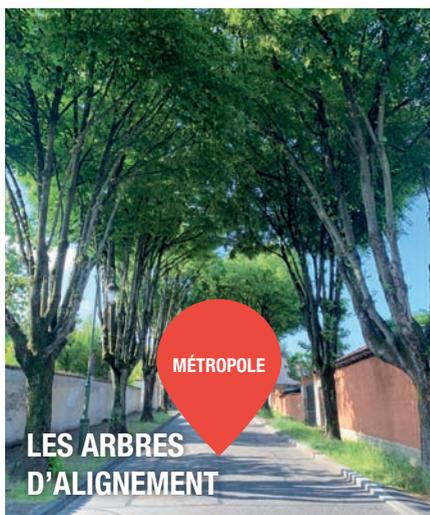


# Le patrimoine végétal

La Ville et la Métropole plantent très régulièrement de nouveaux arbres en privilégiant les essences locales. Depuis 2018, **169 arbres ont été plantés** sur la commune.

Le patrimoine arboricole de la commune est varié : catalpas, liquidambars, aesculus, sophras, juglans, populus... Tout comme celui des arbustes et plantes vivaces présents dans les espaces verts : chèvrefeuille, spirée, perovskia, laurier, sauge...

## Qui plante et entretient quoi ?



SERVICE  
ESPACES VERTS  
DE LA  
COMMUNE



SERVICE  
ESPACES VERTS  
DE LA  
COMMUNE



> Les arbres présents dans le domaine public sont entretenus par la Ville, à l'exception des arbres d'alignement qui sont plantés et entretenus par la Métropole de Lyon.

> Chaque nouvelle plantation est pensée en terme de durabilité, de résistance à la sécheresse, d'économie en terme d'arrosage et main-d'œuvre, mais aussi en tant qu'habitat pour la micro-faune présente sur Mions et qui est à préserver.

# LA BIODIVERSITÉ

Un inventaire effectué en 2020 par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) a permis d'identifier les espèces animales présentes sur Mions.



**+ de 36** espèces d'oiseaux

*Bergeronnette grise, chardonneret élégant, fauvette grise, chouette émeraude, chouette d'Athéna...*

**+ de 10** espèces de mammifères

*Lièvre, écureuil, renard roux, hérisson...*

**3** espèces de reptiles

*Le lézard des murailles, le lézard à deux raies et la couleuvre verte et jaune.*

**4** espèces d'amphibiens

*Grenouille verte, crapaud calamite...*

**2** espèces d'odonates

*Libellule, crocothemis écarlate*

**3** espèces de papillons de jour

*Fadet, soucis...*

**1** espèce d'orthoptère

*Phanérotère méridional*



# Préserver la faune

Depuis plusieurs années, la Ville installe **nichoirs, hôtels à insectes et mangeoires** à écureuils. En 2020, un agent des services techniques a réalisé 30 nichoires à destination des habitants et a réalisé les gîtes à insectes intégrés à l'aménagement du pont de Saint-Priest-Mions. Une dizaine de nichoires seront rajoutés d'ici fin 2021.

**La chouette effraie** a fait l'objet d'une étude particulière afin de repérer des lieux propices à la nidification.

Aussi, **les hérissons** ont été étudiés par la mise à disposition de tunnel pour enquêter sur l'état de santé de cette espèce sur le territoire français.



**Une mare pédagogique** a récemment été construite en partenariat avec la LPO sur les hauteurs de Mions, **au parc Paul Mouyon**. Elle a été réalisée en pente douce pour ne pas empêcher les animaux d'en ressortir.

Pas d'inquiétude pour le moustique tigre : les prédateurs naturels sont présents. Une seconde mare devrait être créée d'ici la fin d'année.

**3** nichoires installées + 10 à venir...

**4** hôtels à insectes et **1** mangeoire à écureuils

**5** ruches installées + 2 à venir

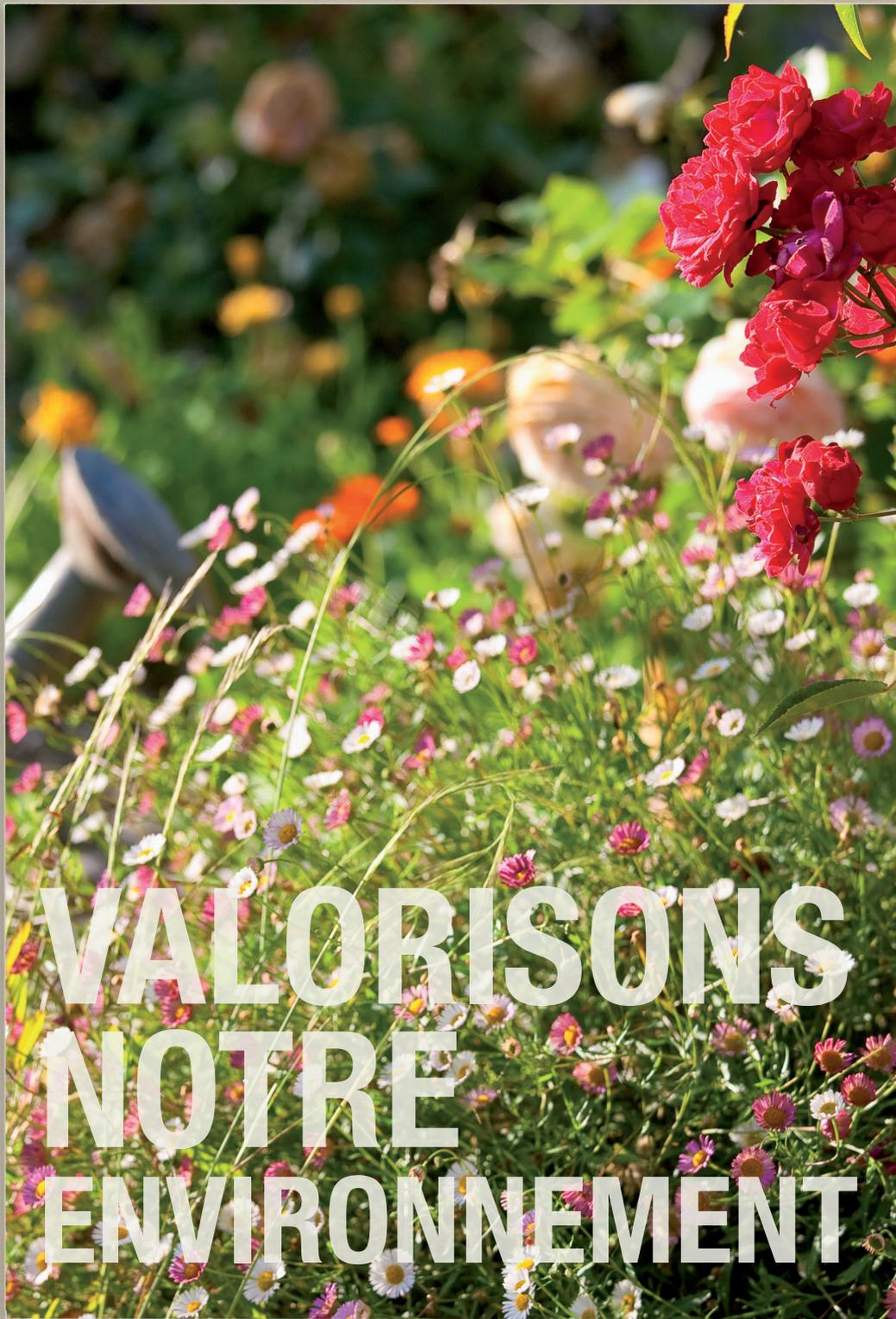


La Ville et trois apiculteurs miolands développent un **partenariat** depuis plusieurs mois afin de **valoriser un savoir-faire et rappeler l'importance du rôle de l'abeille** dans la pollinisation.

L'abeille, comme « icône » du rôle majeur des insectes dans la nature, joue un rôle primordial dans la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement de la biodiversité. **2 nouvelles ruches municipales vont être installées** en 2021 pour enrichir le « cheptel » des 3 agriculteurs. Plantez des fleurs pour les nourrir !

**1** mare créée + 1 nouvelle à venir...





VALORISONS  
NOTRE  
ENVIRONNEMENT

# Devenez éco-acteur



**Prendre des engagements, aider ceux qui ont envie de faire les bons gestes, telle est l'initiative portée par la Ville et ses services depuis 2014.**

**D'année en année, la Ville a mis en place des subventions pour aider les habitants à s'investir dans une démarche de développement durable.**

## ACHAT D'UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE



Cette aide finance à hauteur de **50% maximum** de son prix d'achat un récupérateur d'eau de pluie d'une contenance minimale de 300L, avec un plafonnement à 50 €, les 50% restants étant à la charge des particuliers (dans la limite du budget prévu pour l'année).

## ACHAT D'UN COMPOSTEUR



Cette aide finance jusqu'à **50% maximum** du prix d'achat d'un composteur collectif ou pour particulier, en bois ou en plastique, avec des plafonds allant de 25 à 65 € (dans la limite du budget prévu pour l'année).

## VÉGÉTALISATION DES CLÔTURES



Dans une démarche d'embellissement de la commune, en partenariat avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), la Ville met à disposition de tous **une charte clôture** ou comment créer une clôture qui embellisse à la fois votre maison et la ville. Une aide financière à hauteur de **50% du montant des travaux engagés**, dans la limite de 150 € peut vous être accordée. Cette aide n'est possible que si celle-ci est visible depuis l'espace public. C'est ainsi participer à l'embellissement de l'espace public mais aussi accueillir la biodiversité.

## ACHAT D'UN PIÈGE À MOUSTIQUE TIGRE



Afin de lutter contre ce nuisible, la Ville propose de financer **50% du prix d'achat d'un dispositif piège** à moustiques dans la limite de 70 € par dispositif. **Pour les copropriétés**, la Ville subventionne l'achat de borne QISTA professionnelle.

## PLANTATION D'UN ARBRE

En plus de compenser les dégâts suite aux aléas climatiques, cette nouvelle subvention, jusqu'ici possible pour tout permis de construire accordé, sera élargie à tout particulier mioland disposant d'un espace vert. Subvention à hauteur de **50%** du prix d'achat et dans la limite de 100 € maximum.

**Important :** La Ville subventionne dans le cadre d'un permis de construire tout arbre supplémentaire planté afin de végétaliser la ville et protéger la biodiversité.



Participez  
aux événements annuels



## SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque année, la Ville organise des temps forts sur le sujet «Développement Durable» que ce soit à travers son service dédié, mais aussi le service Espaces Verts et le Pôle Culturel-Animation : conférence, animation, grainothèque, balade, exposition...

Cette année 2021, marquée par le contexte sanitaire, a vu naître la **semaine Zéro déchet**.



Atelier appartement Zero Déchet



Avant-première nationale du film «Poumon vert et tapis rouge» en présence du réalisateur Luc Marescot.

473  
kilos ramassés

60 bénévoles



**Randossage** est une association miolande qui allie plaisir de la balade et ramassage de déchets.

Pour + d'informations : [www.randossage.fr](http://www.randossage.fr) 

Lors de la semaine Zéro déchet, l'association Randossage a revisité le mythe grec de Narcisse...

Façon plastique, autour de la mare créée au Parc Mouyon. Une sensibilisation à l'environnement de façon ludique et artistique !



## LA BALADE À VÉLO

Le temps d'une petite matinée, **appropriiez-vous les pistes cyclables** de Mions et partez à la découverte de la ville.



## REMIZ' EN SELLE

Deux événements ont déjà eu lieu sous la Halle Louis-Miachon. Au programme : contrôles techniques gratuits, ateliers d'auto-réparation, vélo-école...



## BALADES ET CONFÉRENCES

Aux beaux jours, profitez de **balades découvertes** avec un guide-animateur de la LPO : partez à la rencontre, ou plutôt à l'écoute des animaux qui peuplent les prairies miolandes, identifiez leurs traces et leurs présences, apprenez à reconnaître leurs cris, leurs bruits...

**Mercredi 7 juillet**  
> de 19h30 à 21h30

### Nuit de la chouette

Conférence sur la faune nocturne et la pollution lumineuse suivie d'une balade dans le parc.

**Vendredi 23 juillet**  
> de 8h30 à 10h30

### Balade et découverte des oiseaux

Partez à la découverte des oiseaux, découvrez leurs chants surprenants... Jumelles et livrets d'identification seront mis à votre disposition.

Uniquement sur inscription  
Service Développement Durable

@ dd@mions.fr

📞 04 72 23 62 60



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) est une association de protection de l'environnement, qui agit pour l'environnement et la biodiversité, bien plus largement qu'autour de la seule protection des oiseaux comme son appellation pourrait laisser penser. **La LPO est un partenaire privilégié de la Ville** avec qui elle a signé une convention pour identifier des refuges, lieux privilégiés pour la préservation de la biodiversité sur la commune. Ces 2 lieux sont le parc Théodore Monod et le parc Paul Mouyon.



## CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Les Miolands qui disposent d'un jardin ou balcon visible de l'espace public **sont invités à fleurir leurs devantures** et à s'inscrire au concours Maisons et Balcons Fleuris.

Des récompenses sont attribuées et c'est surtout pour le plaisir des yeux de chacun qu'il est agréable d'y participer.



*Jardin primé en 2019*

## OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE

Des tonnes de déchets ont été et continuent d'être ramassées d'année en année sur la commune.

Mégots, papiers, masques ou encombrants polluent trop souvent notre espace...

L'évènement est habituellement organisé au mois de septembre.





## Ça se passe dans nos écoles...



Des animations sont aussi régulièrement proposées auprès des scolaires pour les initier dès le plus jeune âge aux bons gestes et bonnes pratiques.

Un **compost** est déjà présent au restaurant scolaire Joliot-Curie et de nouveaux devraient être installés dans chaque école dans les prochains mois.



Pour suivre l'actualité et ne rater aucun événement, suivez-nous sur les réseaux sociaux !

contact : @ 04 72 23 26 50  dd@mions.fr

# A nous Mions



## Ruches

Protéger les abeilles,  
chaînon essentiel de la  
biodiversité



## PENAP

Préserver les terres agricoles

## Mairie



**Bornes recharges  
voitures électriques**  
Véhicules particuliers  
et municipaux



## TRANSPORTS DOUX

Plus de 14 km de pistes cyclables



## SENSIBILISATION DANS LES SERVICES

Compost, tri...

CATEM



## Centre culturel Jean-Moulin



Conférences, cinéma, expositions...

## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Plan huisserie, plan canicule

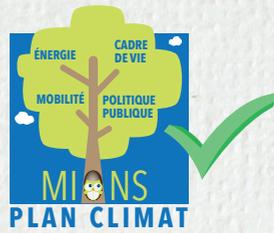
Trame bleue  
en réflexion



## Mare pédagogique

Préserver la  
biodiversité locale





**Charte de qualité urbaine et paysagère**

**ADHÉSION  
PLAN CLIMAT  
MÉTROPOLE**

**SENSIBILISATION DANS  
LES ÉCOLES**

*Compost, tri des déchets,  
interventions...*



**PROPRETÉ CANINE**

*12 distributeurs installés  
sur la commune*



**ÉCLAIRAGE PUBLIC**

*Faire baisser la note  
énergétique*



**Trame verte**

**PROTECTION DU TISSU  
PAVILLONNAIRE**



**ESPACES PUBLICS  
Parcs et jardins**



**Gestion des ressources**  
*6 semaines d'autonomie  
grâce aux cuves de récu-  
pération d'eau de pluie*



# Gestion de l'espace public, nature et urbanisme

La barque, située à l'entrée de ville Pont de St Priest-Mions. C'est le dernier aménagement créé par le service Espaces Verts

## LES ESPACES VERTS

Au sein du Pôle Aménagement et Développement du Territoire, se trouve le service Espaces Publics, plus communément appelé service Espaces Verts. Il se compose de **9 agents municipaux**, qualifiés et formés, notamment par la LPO, pour entretenir les espaces verts de la commune de façon durable.

Pour l'arrosage des arbres, plantes et fleurs, c'est l'**eau des 5 cuves de récupération** installées sur la commune qui est principalement utilisée : **elle contribue à hauteur de 70% du volume d'eau** nécessaire au service Espaces Publics et permet jusqu'à 6 semaines d'autonomie. Par ailleurs, afin de limiter l'arrosage, **la technique du paillage** est utilisée pour nourrir le sol, le protéger et diminuer la présence d'herbes sauvages. **Un partenariat a été instauré avec Lyon Météo**. Il sert tant à anticiper les risques dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde qu'à mieux prévoir les pluies, pour ajuster l'arrosage prévisionnel.

Autres actions : plusieurs espaces verts sont **tondus sans ramassage** et des systèmes d'**arrosage goutte à goutte** sont utilisés dans certains espaces.



5

*cuves de récupération des eaux pluviales = 80 m<sup>3</sup>  
6 semaines d'autonomie*



## LE PLAN CLIMAT VILLE

C'est un document qui a pour but de **définir la stratégie de transition « air-énergie-climat »** du territoire à l'horizon 2030. Un plan d'action décrit les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs. **La Ville de Mions adhère au Plan Climat Métropole depuis 2014** et s'est engagée à contribuer aux objectifs fixés par des actions à court ou long terme.



**Quelques exemples** : réduction du gaspillage alimentaire dans les écoles, intervention des services municipaux dans les écoles pour des actions de sensibilisation au tri des déchets, développement de l'utilisation des vélos pour les déplacements inter-services, participation à la Semaine européenne du développement durable, plan huisserie, plan canicule...

#onsymettous

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Ville installe dans le domaine public communal **des mâts solaires, plus économes** en énergie et limitant l'impact de la pollution lumineuse.

En parallèle, via le Sygerly qui assure la gestion des énergies de 66 communes de l'agglomération lyonnaise, elle remplace progressivement les ballons fluos par **les éclairages à LED**. Récemment, c'est le square Horni Pocernice qui est passé en LED, passant ainsi d'une consommation de 150 watts à 15 watts par luminaire. De plus des détecteurs de présence seront installés pour économiser encore davantage. Prochainement, 22 luminaires énergivores seront remplacés sur le chemin du Charbonnier.

**Objectif** : faire baisser la note énergétique via le renouvellement du matériel. Déjà 60 000 € d'économiser en 5 ans !

## UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES SILOS À VERRE

On compte aujourd'hui quatre silos à verre enterrés et d'autres sont à venir. À Mions, plus de **330 tonnes ont été collectées** en 2020.



*Trier, c'est aussi lutter contre le cancer. Pour chaque tonne de verre récolté, la Métropole de Lyon reverse 3,05 euros à la Ligue contre le cancer.*

## LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Depuis 2015, la commune a installé **12 distributeurs de sacs à déjections canines** aux abords des grands axes piétons. Des sacs sont également disponibles à l'accueil de la Mairie. Des panneaux de sensibilisation à usage des maîtres complètent ce dispositif.

L'amende encourue pour déjections canines s'élève à 68€.



## LA CHARTRE DE QUALITÉ URBAINE ET PAYSAGÈRE

La «Charte de qualité urbaine et paysagère» est un document complémentaire au Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat qui permet de porter les engagements politiques pour **améliorer la qualité des opérations d'aménagement publiques et privées** réalisées sur le territoire mioland.

## TRAMES VERTE ET BLEUE

Une mare a déjà été créée au parc Mouyon sur les hauteurs de Mions avec un objectif de **préservation de la biodiversité et des ressources naturelles** mais aussi pédagogique. Une seconde devrait voir le jour prochainement sur une parcelle impasse de la roche.

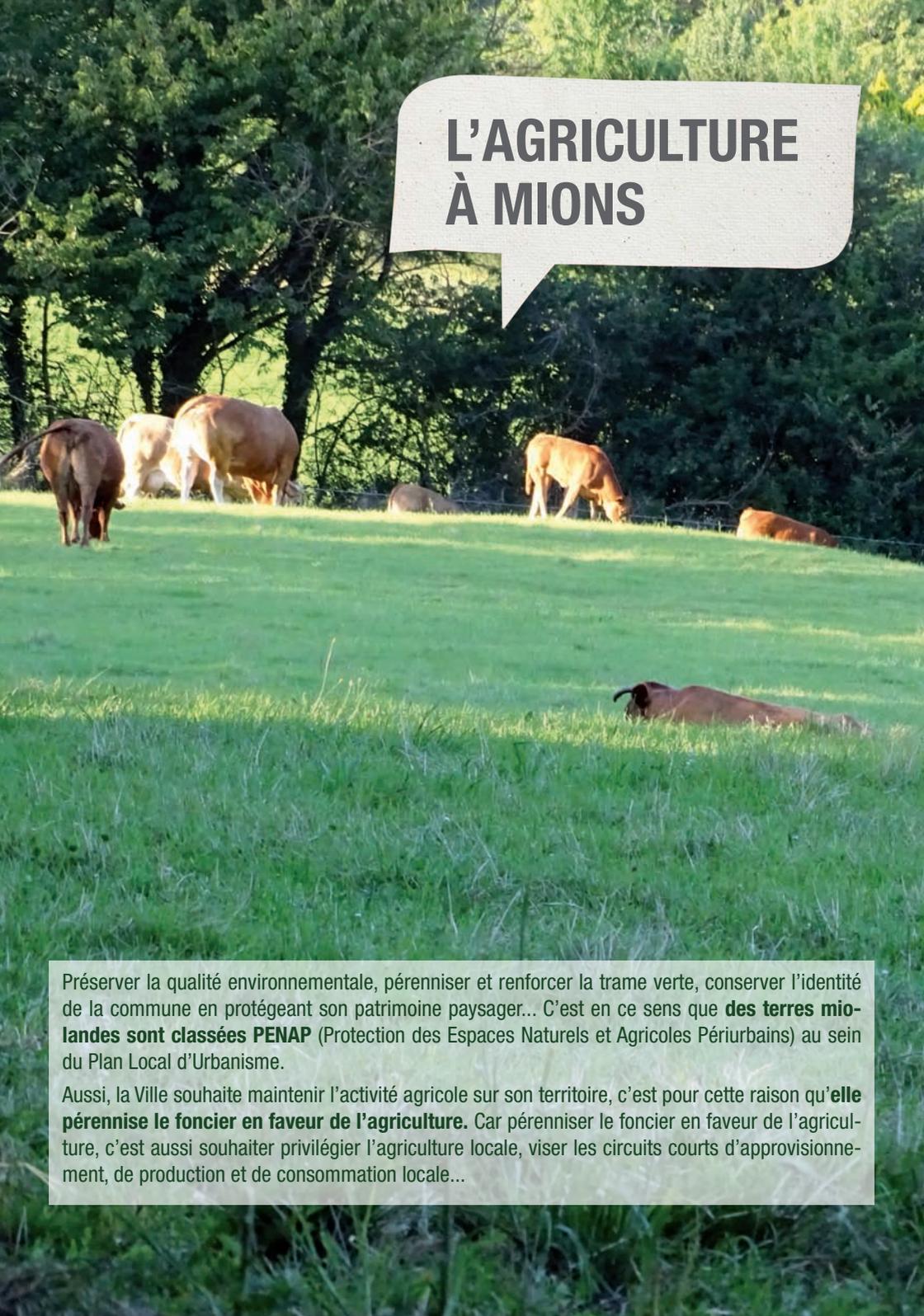
Cette réflexion sur la trame bleue rejoint celle déjà menée par la Ville sur la trame verte : avoir **une continuité écologique** qui traverse tout le territoire et qui se connecte aux villes voisines.

## *à venir...*

Le **cheminement piéton** «caché» derrière le supermarché ALDI qui relie l'entrée de Ville du pont de Saint-Priest-Mions au quartier Joliot-Curie va être réaménagé. En plus d'être mis aux normes d'accessibilité, le nouveau cheminement sera tant piéton que cycliste. Une aire de jeux sportifs agrémentera le parcours. L'éclairage public, vétuste, sera également mis aux normes.

Une opération d'un coût total de 125 000 € financée conjointement par la Ville et la Métropole.





# L'AGRICULTURE À MIONS

Préserver la qualité environnementale, pérenniser et renforcer la trame verte, conserver l'identité de la commune en protégeant son patrimoine paysager... C'est en ce sens que **des terres miolandes sont classées PENAP** (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains) au sein du Plan Local d'Urbanisme.

Aussi, la Ville souhaite maintenir l'activité agricole sur son territoire, c'est pour cette raison qu'**elle pérennise le foncier en faveur de l'agriculture**. Car pérenniser le foncier en faveur de l'agriculture, c'est aussi souhaiter privilégier l'agriculture locale, viser les circuits courts d'approvisionnement, de production et de consommation locale...



Sortons à Mions !

## LES PARCS

### Le parc Théodore Monod

*Théodore Monod : scientifique naturaliste, explorateur, érudit et humaniste français (1902-2000).*

Noyers, tilleuls, tulipier de Virginie, noisetier de Bizance ou encore frênes et mûriers arborent ce parc de plus de 1 hectare. Tables de pique-nique, chaises longues, jeux pour enfants, aire de fitness et mini-stade sont à votre disposition.

Ce parc est souvent le lieu d'évènements en plein-air comme «Partir en livre» avec les bibliothécaires, ou encore des concerts d'été. Il accueille également les cérémonies commémoratives face au monument aux morts.

Le châtaignier emblématique a succombé à un épisode venteux, son remplacement est à l'étude.

### Le parc Paul Mouyon

*Paul Mouyon (1896-1974) a été maire de Mions de 1947 à 1965.*

Jeux pour enfants, aire de fitness, aire de pique-nique et même un mini-golf composent ce grand parc.

Situé sur les hauteurs de Mions à proximité du centre de loisirs, vous pouvez rejoindre le parc à pied en 10 minutes en empruntant «le chemin des écoliers» depuis l'ancienne école Pasteur. Vous traverserez des champs et chemins bucoliques.

Aux beaux jours, vous pouvez parfois découvrir en l'enceinte du parc, au lieu-dit «théâtre de verdure», de jolis spectacles. Pour être au courant de ces évènements en plein-air, suivez l'actualité du Centre Culturel Jean-Moulin !



 Centre Culturel Jean-Moulin  
Médiathèque Jacques-Prévert

## Les balades

### *Le calme et la détente à deux pas de chez soi.*

Plusieurs sentiers et itinéraires balades sont présents sur la commune. Certains vous offrent de beaux panoramas. À travers champs et vignes ou dans le centre-ville et les différents quartiers, appropriez-vous l'espace commun !

**Retrouvez les itinéraires de ces sentiers sur le site [www.mions.fr](http://www.mions.fr)**

Vous pouvez aussi facilement les repérer à travers les panneaux présents sur la commune.

Les raisons ne manquent pas d'user sans modération de ces sentiers champêtres qui font partie des charmes de Mions.



# LES PISTES CYCLABLES

ET AIRES DE FITNESS PLEIN-AIR 

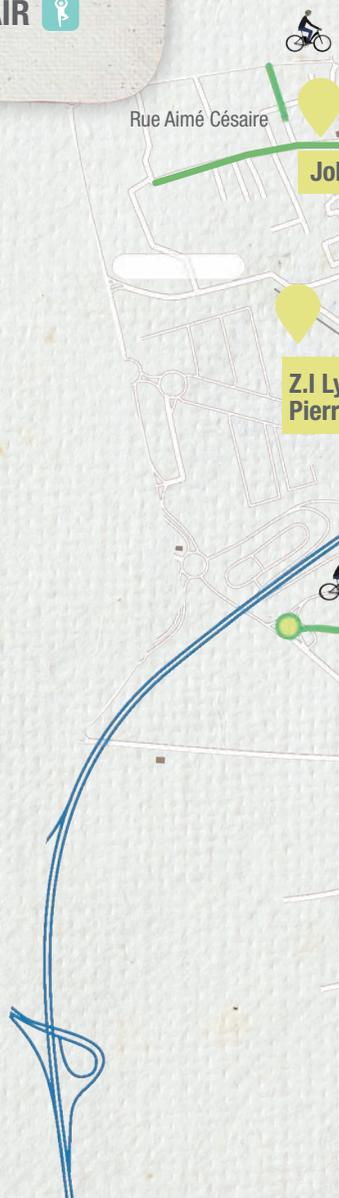
*Le vélo, c'est bon pour soi et pour l'environnement !*

Ça ne pollue pas, n'encombre pas, facilite les déplacements, c'est silencieux et cela contribue ainsi à la qualité de vie en ville pour tous. **Alors pourquoi ne pas franchir le pas ?**

**À Mions, on compte plus de 14 km de pistes cyclables matérialisées.**



+ d'infos [dd@mions.fr](mailto:dd@mions.fr)





Rue Colière

Route d'Heyrieux

Blot-Curie

**Les Meurières**

Rue du 23 août 1944

**Étachères**

yon Sud-Est  
es Blanches

Avenue des Tilleuls

Rue de l'Égalité

Rue Mangetemps

**Mions  
centre**

Square  
Agnes Neyret

Parc Monod

**Pasteur**

**Mangetemps**

Rue Albert Ferrus

Parc Nelson Mandela

Rue Jean-Jacques Rousseau

Centre de loisirs

Route de Corbas

Rue du 11 novembre

Rue du Charbonnier

Chemin du Charbonnier

**Le château**

Rue Louis Blériot

**Le Charbonnier**

**Le Plan**

Rue de la Libération

**Croix rouge**



# Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

**La Ville a obtenu sa première fleur au Label National Villes et Villages fleuris en 2018.**  
Elle concourra à l'obtention de sa seconde fleur en 2023.

*Nous comptons sur vous : le cadre de vie est l'affaire de tous !*

## Label national de la qualité de vie

*Présent depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » rassemble 4463 communes labellisées en 2020 sur tout le territoire français.*

*Il récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.*

*Le label constitue un outil d'aide au quotidien pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants et préserver l'identité de leurs territoires, tout en développant leur cadre de vie.*



Ville de  
**MIONS**